



SE PRÉPARER À LA LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE ENVOL OU LA CERTIFICATION 1.2.3ENVIRONNEMENT

Comment devenir une entreprise à impact ?

Réf. : CCI-QSE-001

MODALITÉS PRATIQUES

Accès

Formation **en distanciel**

Tarif

1 490€ nets

Possibilité de prise en charge jusqu'à 100% par votre OPCO

Durée & rythme

5 demi-journées le matin réparties sur 3 mois soit 17h30
De 9h00 à 12h30

Délai d'accès à la formation

7 jours au plus tard avant le début de la formation, sous réserve de réception du dossier d'inscription complet

Type de formation

Inter-entreprise

Individualisation

Possibilité : oui

Langue d'enseignement

Français

Pour aller plus loin

- Enviroveille
- Newsletter QSE/DD

Accessibilité

Accès des publics en situation de handicap et présence d'un Référent Handicap par Campus

Co-traitance / Sous-traitance

Oui

Cette formation de 5 demi-journées réparties sur 3 mois permettra d'engager votre entreprise (TPE/PME) dans la voie de la transition écologique avec une démarche simple, sans formalisme excessif et dans une logique d'amélioration continue. Elle vous permettra d'être prêt pour obtenir une reconnaissance nationale avec le label EnVol (entreprises < 50 salariés) ou la certification 1.2.3Environnement (entreprises > 50 salariés).

PRÉ-REQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Aucun.

PUBLIC CIBLE

- Toute personne souhaitant piloter une démarche environnementale TPE/PME tous secteurs d'activité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un état des lieux de l'entreprise et de ses impacts environnementaux.
- Élaborer une veille réglementaire environnementale et assurer son suivi.
- Construire et suivre un plan d'action environnemental comprenant des objectifs réalistes et temporellement définis.
- Évaluer l'efficacité, par la rédaction d'un bilan annuel du système de management environnemental et être force de proposition pour son amélioration.
- Atteindre le niveau 1 du management environnemental par étapes (selon la norme NFX30/205) afin d'être prêt pour obtenir le label EnVol ou la certification 1.2.3Environnement.

APRÈS LA FORMATION

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation Référent Environnement - 2 jours

Labellisation Environnementale EnVol ou certification 1.2.3Environnement

DÉVELOPPEMENT DURABLE



CONTACTS

CCI HÉRAULT

MISSION INNOVATION COMPÉTITIVITÉ
Christophe FERNIQUE
Conseiller environnemental
Tel. 04 99 515 302
c.fernique@herault.cci.fr

Consulter le site
<https://herault.cci.fr/>

PROCHAINE SESSION :

Une session de 5 ateliers à partir
de **septembre 2022, les matinées :**

- 13 octobre
- 17 novembre
- 8 décembre
- 26 janvier
- 16 février

*Il est impératif de participer aux 5 ateliers pour
valider le parcours de formation*

ON VOUS L'ANNONCE DÉJÀ !

Session 2023 :
- Mars 2023



WWW.HERAULT.CCI.FR



PROGRAMME

Atelier 1. Établir une « photographie à l'instant T » de l'entreprise et son contexte

- Identification de la sphère d'influence de l'entreprise
- Recherche des risques et opportunités de l'entreprise (matrice SWOT et PESTEL°)
- Définition du rôle de manager environnemental
- Appropriation des grandes étapes d'un système de management environnemental

Atelier 2. Connaître la réglementation environnementale

- Les grands principes du droit de l'environnement et les lois de transitions énergétiques
- La spécificité des ICPE
- Identification des flux entrants et sortants
- Les différents types de déchets et leurs obligations
- Recueil des textes réglementaires applicables dans la structure
- Rédaction de la veille réglementaire et de la procédure de suivi

Atelier 3. Réaliser un diagnostic de ses activités

- Réaliser la cartographie des activités
- Mettre en place une analyse environnementale de l'ensemble des activités
- Procéder à l'analyse de cycle de vie d'une activité coeur de métier
- Lien avec l'approche d'écoconception

Atelier 4. Établir le plan d'action environnemental et les types de communication

Les principes juridiques de fonctionnement d'une entreprise

- Définition des notions d'indicateur, pilote de l'action et objectifs SMART
- Mise en place d'un plan d'action réaliste, réalisable, défini dans le temps
- L'importance de l'engagement de la Direction
- La sensibilisation et la communication environnementale interne et externe

Atelier 5. Évaluer la performance, améliorer le système et le « faire-savoir »

- Les méthodes de surveillance et de mesure
- Le traitement des non-conformités
- Le principe d'amélioration continue
- Les règles de gestion documentaire
- La rédaction de la Revue bilan annuelle et l'importance des données d'entrée et de sorties
- Les moyens de reconnaissance : labels et certifications existants

ÉQUIPE, MÉTHODES & OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formateur expert du domaine de l'environnement et de la RSE, qualifié dans le cadre de sa démarche Qualité
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Formation en distanciel sur Zoom
- Échanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises

MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

- Test de positionnement amont
- Attestation de fin de formation
- Évaluation des acquis : Quizz ou questionnaire rempli par chaque stagiaire
- Évaluation à chaud et à froid de la satisfaction client
- Participation active à la production collective et/ou individuelle